

	<p style="text-align: center;">HYGIENE ET TENUE VESTIMENTAIRE</p> <p style="text-align: center;">Pharmacie à Usage Intérieur</p> <p style="text-align: center;">DMS - STERILISATION</p>	CHUPROC1245	Version 02
		Date d'application : 11/10/2022	

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure définit les pratiques permettant de réduire la possibilité de contamination croisée et de protéger le personnel et notre activité grâce à une tenue vestimentaire adéquate et à une bonne hygiène générale et plus particulièrement des mains.

Ces bonnes pratiques doivent être connues et appliquées par l'ensemble du personnel de stérilisation, des chauffeurs et des visiteurs.

II. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

II.1 DEFINITIONS

Flore transitoire : Ensemble des micro-organismes présents chez ou sur l'homme durant un court laps de temps et qui n'entraîne pas de maladie. Elle fait donc partie de la flore normale.

Flore résidente : Flore acquise au contact de personnes touchées ou au cours des gestes quotidiens et se retrouve ainsi essentiellement au niveau des mains. Elle sera responsable de certaines maladies transmissibles par contact.

Désinfection des mains : Procédé qui permet d'éliminer les micro-organismes de la flore transitoire et de réduire la flore résidente.

Lavage simple des mains : Procédé qui permet d'éliminer les souillures et de réduire les micro-organismes de la flore transitoire des mains.

Solution Hydro Alcoolique : Gel hydro alcoolique destiné à la désinfection des mains. Aucun rinçage n'est nécessaire

II.2 ABREVIATIONS

SHA : Solution Hydro Alcoolique

III. DESCRIPTION

III.1 HYGIENE PERSONNELLE









Une hygiène personnelle optimale contribue à la prévention des infections :

- Peau : douche quotidienne
- Cheveux : propres et lavés régulièrement
- Mains : ongles courts, propres, sans vernis, pas de faux ongles ni bijou







Le lavage des mains, suivi de l'essuyage à l'aide des serviettes à usage unique ou la désinfection des mains par friction à l'aide de la solution hydro alcoolique (SHA) est effectuée :

- A l'arrivée et au départ de son service,
- Avant et après des gestes quotidiens (toilettes, moucher, éternuer, manger, fumer)
- Avant et après le port de gants,
- Pendant son poste de travail quand cela le nécessite

PROTOCOLE DE LAVAGE DES MAINS AU SAVON

1- Mouillez-vous les mains avec de l'eau	5- Nettoyez également les ongles
	
2- Versez du savon dans le creux de votre main	6- Rincez-vous les mains sous l'eau
	
3- Frottez-vous les mains 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets	7- Séchez-vous les mains avec l'essuie-main à usage unique
	
4- Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts	8- Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez le dans la poubelle
	

PROTOCOLE DE DESINFECTION HYDROALCOOLIQUE DES MAINS (2 pressions)

1- Frictionnez paume contre paume par mouvements de rotation	5- Frictionnez le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite et inversement
	
2- Frictionnez le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite et inversement	6- Frictionnez la pulpe des doigts de la main droite par rotation avant de désinfecter les ongles et inversement
	
3- Frictionnez les espaces inter-digitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière	7- Frictionnez les poignets
	
4- Frictionnez le dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral	8- Une fois sèches, les mains sont prêtes
	

III.2 TENUE VESTIMENTAIRE ET ZONES SPÉCIFIQUES

L'habillement est différent en fonction de la zone considérée.
Le passage d'une zone à l'autre implique un changement de tenue.

Cas particulier des chauffeurs pour circuler dans le couloir interne propre : tenues blanches + chaussures de sécurité + sur chaussures

ETAPE 1 : PRISE DE POSTE – VESTIAIRE VILLE

- Enlever la tenue de ville et les chaussures
- Retirer les bijoux car ils constituent un réservoir de germes (bagues y compris l'alliance, bracelets, colliers, montre, boucles d'oreilles...)
- Revêtir la tenue blanche, les sabots verts et des sur chaussures
- Lavage simple des mains au savon doux.

La tenue blanche sale est à déposer dans le filet prévu à cet effet pour le nettoyage.
Il est interdit de ramener sa tenue de travail et d'en effectuer le nettoyage à domicile.
Les effets personnels tels que les T-shirts à manches courtes ne doivent pas dépasser de la tenue à usage unique et les chaussettes/collants sont tolérées.
Les effets personnels tels que les foulards, les gilets, les cols roulés... sont interdits.

ETAPE 2 : ENTREE EN ZONE ISO – VESTIAIRE ISO

Respecter la zone de séparation à l'intérieur du vestiaire.

- Enlever la tenue blanche, les sabots verts et les sur chaussures
- Revêtir la tenue bleue +/- le blouson bleu
- Revêtir la charlotte qui doit couvrir l'ensemble de la chevelure
- Sabots bleus
- Se désinfecter les mains au SHA

ETAPE 3 : SORTIE DE LA ZONE ISO – VESTIAIRE ISO

- Déposer les sabots bleus sur le porte-sabots
- Enlever le blouson bleu, la tenue bleue et la charlotte et les jeter dans la poubelle
- Revêtir la tenue blanche
- Mettre les sabots verts et les sur chaussures
- Se désinfecter les mains au SHA

**NE JAMAIS QUITTER LA ZONE ISO EN TENUE BLEUE
NE JAMAIS PENETRER EN ZONE ISO AVEC UNE TENUE VERTE**

Cas particuliers : l'utilisation de **sur blouses et de sur chaussures** est indispensable pour :

- Passer de la zone iso à la zone réception pour prise de renseignements (hors manipulation)
- Sortir les armoires dans le couloir propre
- Aller aux toilettes.

ETAPE 4 : ENTREE EN ZONE RECEPTION – VESTIAIRE SALE

- Enlever la tenue blanche et les sur chaussures
- Revêtir la tenue verte +/- le blouson vert + la charlotte
- Sabots verts

ETAPE 5 : SORTIE DE LA ZONE RECEPTION – VESTIAIRE SALE

- Enlever le blouson vert, la tenue verte et la charlotte et les jeter dans la poubelle
- Revêtir la tenue blanche
- Mettre des sur chaussures sur les sabots verts
- Lavage des mains au savon

**NE JAMAIS QUITTER LA ZONE SALE EN TENUE VERTE
NE JAMAIS PENETRER EN ZONE SALE AVEC UNE TENUE BLEUE**

ETAPE 6 : FIN DE POSTE - VESTIAIRE VILLE

- Retirer les sabots verts et jeter les sur chaussures
- Enlever la tenue blanche
- Revêtir la tenue de ville, les chaussures et les bijoux
- Lavage des mains au savon et désinfection au SHA

ETAPE 7 : NETTOYAGE ET RANGEMENT

En fin de poste, chaque salarié doit ranger son emplacement de travail et effectuer le rempotage.

Il doit également le nettoyer régulièrement pendant et en fin de poste.

III.3 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

- Le casque anti-bruit ou les bouchons d'oreille doivent être utilisés lors de l'étape de séchage
- Les gants jetables doivent être changés et jetés si déchirés (lavage des mains au savon dès leur retrait)
- Les lunettes protectrices doivent être portées pendant les procédures de nettoyage qui génèrent des éclaboussures
- Lorsqu'un salarié présente une pathologie risquant d'être contaminante, il prévient le cadre de santé et le pharmacien responsable qui consigneront la décision prise en fonction du risque et du poste occupé :
 - Port de gants et/ou d'un blouson si besoin de protection des mains et des bras en cas d'affection cutanée
 - Pansement et gant si blessure +/- saignement
 - Masque en cas de toux
 - Affectation à un autre poste
 - Si besoin, éviction du poste de travail (orientation vers un médecin)

III.4 TENUE VESTIMENTAIRE DANS LE LOCAL ATNC

- Gants de protection manchettes longues en nitrile
- Masque et/ou lunettes de protection

III.5 PÉRIODE DE CONTAMINATION PAR VOIE AÉRIENNE

En période de contamination, notamment par la COVID-19 :

- Le port du masque est obligatoire : dotation de 2 masques par agent et par poste (soit un masque changé au bout de 4h)
- La distanciation physique de 1 mètre est obligatoire (un nombre maximal de 4 personnes est autorisé dans la zone de repas, un nombre maximal de 8 personnes est autorisé en salle de réunion)
- Accentuation de la prévention par l'équipe d'encadrement sur le lavage des mains et la désinfection au soluté hydro alcoolique

III.6 REGLES ALIMENTAIRES

Introduction d'aliments interdite dans les locaux de traitement des dispositifs médicaux (ne pas manger, ne pas fumer, ne pas mâcher, ne pas boire).

Une salle de détente est disponible pour les collations ou les repas et un espace fumeur se trouve à l'extérieur et à l'entrée du bâtiment.

La tolérance se limite aux bouteilles d'eau dans les vestiaires sales et ISO.

III.7 CASIERS DES VESTIAIRES VILLE, ISO ET SALES

- Les affaires personnelles sont rangées dans les casiers personnels dans le vestiaire ville. L'intérieur doit être régulièrement nettoyé par le salarié.
- Les casiers des vestiaires iso et sales reçoivent les tenues blanches et les bouteilles d'eau. L'intérieur est nettoyé mensuellement.

IV. RÉFÉRENCES

Norme ISO 9001 version 2008 : Système de Management de la Qualité – Exigences

Arrêté du 22 juin 2001 : Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière (BPPH)

V. ÉVALUATION

Par un audit ou par un EPP.

EPP Hygiène et protection COVID réalisé en décembre 2020 par l'interne en pharmacie.

VI. DOCUMENTS ASSOCIÉS

VII. HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version 2

VIII. RÉDACTION, VALIDATION, APPROBATION**Groupe de travail :**

NOMS ET FONCTIONS DES SIGNATAIRES	DATES DE SIGNATURE
Relecture qualité	
Ingénieur qualité , Pôle Efficience, Finances et Qualité	16/08/2022 09:39:16
Rédaction	
Sabine ALAIN, Pharmacien, PUI-STERILISATION Thomas DIERICK, Pharmacien, PUI-STERILISATION	16/08/2022 12:09:13, 29/08/2022 08:37:48
Validation	
Mohamed BELHOUT, Pharmacien-Gérant, PUI	10/10/2022 13:37:19
Approbation	
Directeur qualité , Pôle Efficience, Finances et Qualité	11/10/2022 11:59:58